



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
09.11.2010

Date de la convocation des conseillers :
09.11.2010

point de l'ordre du jour no:
12/01

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 19 novembre 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Hildgen, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevine, Maroldt, Roller, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis supplémentaire: Ecole Jean Jaurès (art.4/0420/2123/005)

Vu sa délibération du 20 juin 2003 approuvant le devis définitif au montant de 8.082.747.- pour la nouvelle école Jean Jaurès (app. aut. sup. 18.09.03.);

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins avait décidé vers la fin du chantier d'y installer une cuisine pédagogique ainsi qu'un four en supposant qu'il y avait une réserve budgétaire ;

Vu le décompte présenté ;

Considérant que le crédit est insuffisant pour payer les dernières factures des bureaux d'études ;

Considérant que par conséquent il y lieu de procéder au vote d'un devis supplémentaire ;

Vu le devis supplémentaire au montant de € 40.000,- ;

Vu le rapport de Monsieur l'architecte de la Ville du 8 novembre 2010 ;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

le devis supplémentaire au montant de € 40.000,- relatif la construction de la structure d'accueil Jean Jaurès.

Le crédit au montant de € 40.000,- sera inscrit à l'article 4//0420/2123/005 des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2011 .

en séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 19.11.2010
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

suivent les signatures